

## Présentation des garanties Soutien financier - Perte d'emploi

Les avantages du produit Soutien financier - Perte d'emploi :

- Souscription de 18 à 54 ans
- 4 formules au choix selon le besoin financier
  - Souscription individuelle ou couple
  - Possibilité de souscrire pour une durée de paiement de 6 ou de 12 mois en cas de Perte d'Emploi suite à licenciement économique ou d'Incapacité temporaire de travail (ITT) Accident
  - La prise en charge de la cotisation d'assurance en cas de Perte d'Emploi suite à licenciement économique
  - L'assistance en inclusion dans le produit
  - La cotisation ne change pas avec l'âge de l'adhérent.

Garanties	Durée paiement	Formules			
		Ressources 1	Ressources 2	Ressources 3	Ressources 4
Perte d'Emploi suite à licenciement économique	6 mois	100 €	200 €	300 €	400 €
	12 mois	65 €	125 €	190 €	250 €
Incapacité temporaire de travail (ITT) Accidentel*	6 mois	100 €	200 €	300 €	400 €
	12 mois	65 €	125 €	190 €	250 €
Décès accident		20 000 €	40 000 €	60 000 €	80 000 €
Assistance		●	●	●	●
Garantie Exonération de cotisations		●	●	●	●

\* Pour les TNS, les montants versés au titre de la prestation sont doublés.